

le cnam

Unité d'enseignement - LTR133

Tourisme, loisirs et développement territorial

Public

Cadres fonction publique territoriale, cadres internationaux d'entreprise, élus, professionnels des loisirs et du tourisme, RH, associations, économie sociale et solidaire, cadre de l'animation socio-culturelle, etc.

Objectifs pédagogiques

- Fournir les outils théoriques pour saisir les enjeux du développement territorial à travers le tourisme et les loisirs;
- Fournir les outils méthodologiques pour construire une réflexion professionnelle sur le tourisme et les loisirs comme leviers de développements territoriaux durables.

Contenu de l'UE

La diversité et la transversalité des activités liées au tourisme et aux loisirs rendent l'analyse de ce secteur particulièrement intéressant pour travailler sur les questions de développements territoriaux dans leurs différentes dimensions (politique, sociale, économique, environnementale). Qu'il s'agisse de l'attractivité d'un territoire, de l'aménagement des lieux, de la mobilité, du patrimoine ou encore des emplois, les activités du tourisme et des loisirs s'inscrivent pleinement dans les différentes échelles des politiques publiques territoriales. Ce sont aussi des marchés segmentés qui travaillent les maillages territoriaux et participent à la redéfinition des usages des lieux, et des ressources. Inscrit à la fois dans les enjeux de la globalisation culturelle et dans le développement local des savoir-faire, le secteur du tourisme et des loisirs représente ainsi une entrée particulièrement riche pour comprendre, analyser et réfléchir autour des redéfinitions contemporaines des territoires.

À travers une diversité d'études de cas, d'approches disciplinaires et d'intervenants professionnels, cet enseignement vise à fournir les outils pour mener des diagnostics touristiques territoriaux et plus globalement mener des analyses professionnelles des enjeux territoriaux (du local au global) saisis par le prisme des secteurs du tourisme et des loisirs.

Plan indicatif de l'UE

- Attractivité territoriale et tourisme ;
- Gouvernance territoriale;
- Recompositions urbaines et mobilités de loisirs ;
- Aménagement touristique et développement durable ;
- Les enjeux des formes de patrimonialisation (patrimoine matériel et immatériel) ;
- Pratiques et échelles du tourisme ;
- Les enjeux de la globalisation culturelle.

Modalité d'évalutation

Sur dossier

L'UE LTR133 apparaît dans 3 cursus...

- Master Aménagement, villes et territoires (MR10501A);
- Master GRH et sociologie du travail (MR11201A);
- Master Prospective, innovation et transformation des organisations (MR12201A).

Tarif

Nous consulter

Responsable du certificat

Bertrand Réau

territoires.cnam.fr

Contact

Djoher Marouf, gestionnaire pédagogique 01 40 27 21 02 dioher.marouf@lecnam.net



